

TARIFS SALLES DES FETES AU 1er FEVRIER 2023

Dans le cadre de l'harmonisation des pratiques sur le territoire, la municipalité a revu les règles d'utilisation et de tarification des salles qu'elle met à disposition des associations et des particuliers.

Pour les associations saint-vitaises, les locations de salles sont payantes pour les manifestations donnant lieu à paiement d'un prix (loto, concours, repas ...) Sauf pour les associations des parents d'élèves des écoles de René Roussey- Jouffroy D'Abbans - et Claude Nicolas Ledoux

		Salle des fêtes seule	Salle des fêtes + cuisine	Salle des fêtes + cuisine + vaisselle
Associations et résidents st-vitais	1/2 journée (matinée, après-midi ou soirée)	180	210	230
	Journée	210	250	280
	Jour férié	230	280	330
	Week-end	350	450	550
Associations St vitaises	AG/ Réunion/ Manif gratuite	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Résidents st-vitais	Après cérémonie d'obsèques	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Caution	1300	1300	1300